



1er DEFI SCOLAIRE du Cavalier de Bronze

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 – Organisation

Le club d'Echecs LE CAVALIER DE BRONZE organise son 1er DEFI SCOLAIRE, pour les Écoliers et les Collégiens de la Martinique (n° d'homologation 72335 attribué par la Fédération Française des Echecs), le dimanche 07 juin 2026 à l'Institut Martiniquais du Sport (IMS) au Lamentin – Salle Restaurant.

Article 2 – Participants

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés A ou B pour la saison 2025-2026.

Article 3 – Droits d'inscription

25€ pour les joueurs déjà licenciés ou 28€ pour les joueurs non licenciés (dont 3€ pour la licence fédérale B).
Tous les participants doivent être licenciés.

Article 4 – Préinscriptions - Inscriptions et Participation

La date limite de préinscription ou d'inscription **obligatoire** est fixée au **vendredi 05 juin 2026**.

Les inscriptions se font par mail à l'adresse : cavalierdebronze@hotmail.fr ou en remplissant le formulaire d'inscription en ligne, ou par SMS au 0696 22 20 18. Vérification sur le site : www.martinique-echecs.com.

Les inscrits après cette date seront ÉVENTUELLEMENT appariés, en fonction du nombre de places disponibles.

Restauration possible (repas tiré du sac ou buvette légère payante).

Article 5 – Cadence – Nombre de rondes

La cadence Rapide est de 2x15mn + [5"] – 7 rondes

Article 6 – Horaires de jeu

POINTAGE ET VERIFICATION DES LICENCES de 8 h00 à 8h45

Rondes 1 à 4 : de 9h00 à 12h30

PAUSE DEJEUNER de 12 h30 à 13 h45

(repas tiré du sac et/ou buvette légère payante)

Rondes 5 à 7 : de 13h45 à 16h00 - **REMISE DES PRIX** à 16h00

Article 7 – Règles de jeu

Les règles de jeu applicables sont celles de la FIDE (Fédération Internationale Des Echecs) et reprises dans la dernière version du Livre de l'Arbitre – Février 2026. L'article A5 concernant le jeu Rapide s'applique pour l'ensemble du tournoi.

Les appariements se font au Système Suisse Intégral assistés par le logiciel PAPI - version 3.3.8 (sans protection de club, de famille).

Délai forfait Il est de 10 minutes à partir de l'annonce faite par l'arbitre au début de la ronde en cours. Tout joueur qui se présente passé ce délai est considéré comme forfait pour la ronde en cours ; il perd donc sa partie ; sauf si l'arbitre en décide autrement.

Il est considéré qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Coup illégal En cadence Rapide, il est autorisé un (1) coup illégal achevé (appui sur la pendule) constaté par l'arbitre lequel donne une (1) minute à l'adversaire. Au 2^e coup illégal achevé, c'est perte de la partie pour le fautif ; sauf cas particuliers indiqués dans les règles du jeu.

Article 8 – Classement et départage

Le classement est individuel. Les joueurs sont classés selon le nombre de points de parties obtenu :
1 point (un gain) – 0,5 point (une nulle) – 0 point (une perte)

Les systèmes de départage des ex-aequo sont dans l'ordre suivant :
1) le Buchholz tronqué - 2) Nombre de victoires - 3) la Performance.

Article 9– Fin de parties

A l'issue de la partie, les deux joueurs (ou le conducteur des Blancs en cas de nullité) indiquent le résultat de la partie à l'arbitre. Chaque joueur doit ranger ses pièces sur l'échiquier. L'absence de résultat à l'arbitre peut être sanctionnée d'un double forfait.

Article 10 – Prix

Des coupes, des médailles et des diplômes sont attribués à la place.

Article 11 – Encadrement

Un responsable adulte devra encadrer et veiller à la sécurité du jeune. L'organisateur ou les arbitres pourront prendre toute mesure s'imposant pour maintenir le respect des règles de sécurité et de bonne conduite.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable de tout incident survenu en dehors de l'aire de jeu délimitée (l'espace attribué au tournoi : la salle de restaurant).

Article 12 – Appareils connectés

Les téléphones mobiles et/ou tout autre moyen électronique de communication (montres connectées...) ou d'analyses sont interdits dans la zone de jeu, mais sont tolérés complètement éteints et non visibles sur la table de jeu.

De la même manière, toute sonnerie ou vibreur d'un de ces appareils provoque immédiatement la perte de la partie pour le fautif.

Article 13 – Conduite des joueurs et des spectateurs

- Les pendules doivent être manipulées calmement. Toute dégradation entraînera une sanction.
- Pendant leur partie, il est interdit aux joueurs de quitter la zone de jeu (salle où se déroulent les parties) sans en informer l'arbitre.
- Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Il est interdit de commenter des parties en cours ou de les analyser dans la zone de jeu. Il est demandé de faire le moins de bruit possible pour ne pas déranger les autres parties en cours.
- Les spectateurs ne sont pas admis dans la zone de jeu ; un joueur ayant fini sa partie est considéré comme spectateur.
- Interdiction de manger et de fumer dans la zone de jeu.

Plus généralement, les joueurs sont tenus de respecter la Charte des Joueurs de la FFE et le code de l'Éthique de la FIDE.

Article 14 – Arbitrage

Arbitre Principale : Jacqueline DANGLADES (AF02)

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre Principale
DANGLADES Jaqueline

L'Organisateur
Le Cavalier de Bronze